



DEPARTEMENT
DE VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT D'AVIGNON

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
POUR LE TRANSPORT ET LE TRAITEMENT
DES EAUX USEES

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

SEANCE DU JEUDI 06 FEVRIER 2020

Délibération n°01-2020

**Convocation du Comité syndical :
le 31/01/2020**

Membres en exercice : 5

Présents votants : 4

Pour : 4

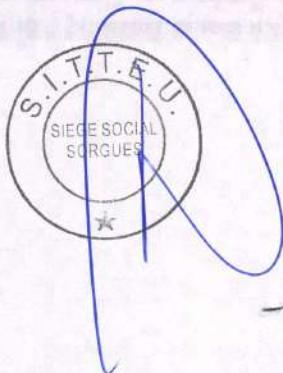
Contre : 0

Abstention : 0

Le Président :

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Acte publié le : 17/02/2020



L'an deux mille vingt, le six février à dix-sept heures, le Comité syndical s'est réuni à Sorgues, au nombre prescrit par la Loi, sous la Présidence de M. Thierry LAGNEAU. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux membres du Comité syndical le trente et un janvier deux mille vingt.

Présents votants : M. Thierry LAGNEAU Président, Titulaire de Sorgues – M. Christian GUICHARD, Titulaire du Grand Avignon – M. Joël GUIN, Titulaire du Grand Avignon – M. Pascal HERMANN, Suppléant du Grand Avignon.

Absents excusés : M. Alain MILON, Titulaire de Sorgues – M. René TRUCCO, Titulaire du Grand Avignon.

Secrétaire de séance : M. Joël GUIN, Titulaire du Grand Avignon.

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2020.

Rapporteur : M. Thierry LAGNEAU

Le débat d'orientation budgétaire est une étape importante dans le cycle budgétaire annuel d'une collectivité locale. Si l'action d'une collectivité est principalement conditionnée par le vote du budget annuel, le cycle budgétaire est rythmé par la prise de nombreuses décisions : le « D.O.B. » constitue la première étape de ce cycle.

Ce débat permet à l'assemblée de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront inscrites dans le Budget Primitif et d'être informée de la situation financière de la collectivité.

La tenue du « D.O.B. » est obligatoire dans les établissements publics dont les groupements comprennent au moins une Commune de 3 500 habitants (article L 5211-26 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Ce débat doit avoir lieu dans les deux mois précédant l'examen du Budget Primitif. Le D.O.B n'a aucun caractère décisionnel, sa teneur doit néanmoins faire l'objet d'une délibération afin que le Préfet puisse s'assurer du respect de la loi.

La loi n° 2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRE) crée, par son article 107, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et à la responsabilité financières des collectivités territoriales.

L'article 107 de la loi NOTRE a modifié les articles L. 2312-1, L 3312-1, L. 4312-1, L.5211-36 et L. 5622-3 du code général des collectivités territoriales (CGCT) relatifs au débat d'orientation budgétaire, en complétant les dispositions relatives à la forme et au contenu du débat.

S'agissant du document sur lequel s'appuie ce débat, ces nouvelles dispositions imposent au Président de l'exécutif d'une collectivité locale de présenter à son organe délibérant, un **rapport sur les orientations budgétaires**, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure de la dette.

Sur la base du rapport d'orientation budgétaire ci-joint à la présente convocation du Comité, il convient que le Comité syndical débattenne des orientations budgétaires 2020.

LE COMITE SYNDICAL,

**Ayant ouï cet exposé,
Après en avoir délibéré,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, article 2312-1 qui a institué un Débat d'Orientation Budgétaire,

Vu L'article 107 de la loi NOTRe qui a modifié les articles L. 2312-1, L 3312-1, L. 4312-1, L.5211-36 et L. 5622-3 du code général des collectivités territoriales (CGCT) relatifs au débat d'orientation budgétaire, en complétant les dispositions relatives à la forme et au contenu du débat avec la transmission d'un rapport d'orientation budgétaire.

Prend acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire 2020.

Approuve les orientations pour le budget primitif 2020 présentées dans le rapport ci-joint annexé.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité,

**Fait et délibéré à Sorgues les jours, mois et an susdits
Ont signé les membres présents,**

Pour Extrait Conforme,
Le Mardi 11 Février 2020,

Le Président,
M. Thierry LAGNEAU



Accusé de réception en préfecture
084-258402452-20200206-DEL012020-DE
Date de télétransmission : 17/02/2020
Date de réception préfecture : 17/02/2020



RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2020

Le rapport d'orientation budgétaire permet de fixer les grandes orientations du budget de l'année 2020 en cours de préparation.

Dans un premier temps, il convient d'examiner les résultats de l'exercice 2019 écoulé. Il s'agit du dixième exercice du SITTEU en gestion directe.

Dans un second temps, seront fournis des éléments d'orientation en sections d'investissement et de fonctionnement, pouvant servir de base à la réalisation du débat d'orientation budgétaire.

Les données financières sont données à titre indicatif, le compte de gestion n'ayant pas encore été fourni et approuvé par la Trésorerie de Sorgues.

Les montants indiqués dans ce document sont hors taxes.

INVENTAIRE DES INVESTISSEMENTS :

Le montant total de l'inventaire du SITTEU au 31/12/2019 s'élève à **20 001 583 €** :

TRAVAUX TERMINES	PRIX HT
STATION EPURATION 1	1 964 870 €
STATION EPURATION 2 (extension 2009)	6 256 274 €
UNITE DE COMPOSTAGE	3 680 153 €
RESEAUX DE TRANSPORT	3 635 242 €
RESEAU SNPE	781 842 €
AUTOSURVEILLANCE	104 361 €
TOUR DE DESODORISATION	404 670 €
RENOVATION DES POSTES DE RELEVAGE	643 279 €
RESEAU TRAILLE I / DAULAND POINSARD	1 092 945 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

EN 2019 :

1 617 060,08 € ont été consacrés à l'investissement :

Dont :

938 692,04 € en travaux :

- Travaux en cours de paiement - « Redimensionnement du réseau d'eaux usées du SITTEU situé chemin de la Traille sur la commune de Sorgues » : **934 014,76 €**.

- Travaux pour la rénovation d'une passerelle : **4350,76 €**.

109 054,84 € en matériels industriels :

- Acquisition de nouvelles pompes pour le SITTEU (marché n°2015/18) : **52 309,40 €**.

- Acquisition d'un surpresseur : **14 484,70 €**.

- Acquisition de deux pompes : **7566,70 €**.

- Acquisition d'un agitateur : **5904,30 €**.

- Acquisition d'un motoréducteur : **7972,05 €**.

- Acquisition de deux plaques d'usure : **3915,90 €**.

- Acquisition d'un préleveur : **5123,32 €**.

- Acquisition d'un détecteur de gaz : **1775,00 €**.

- Acquisition de deux climatiseurs : **3427,02 €**.

- Acquisition d'un échafaudage : **2160,76 €**.

- Acquisition d'une vis sans âme : **1980,32 €**.

33 585,61 € en frais d'études :

- Travaux de redimensionnement du réseau d'eaux usées du SITTEU situé chemin de la Traille sur la commune de Sorgues » : **32 950,61 €**.

et

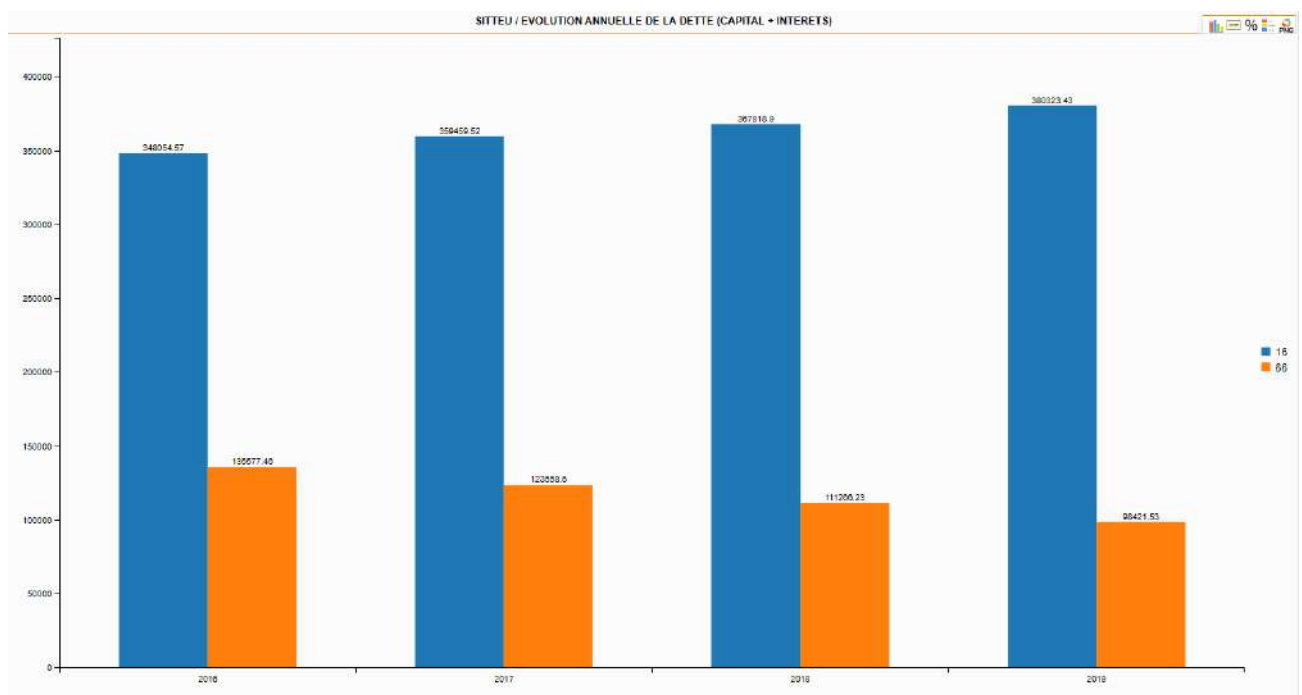
635,00 € en frais divers.

111 872, 85 € de reprises sur subventions.

380 323,43 € de remboursement de capital de la dette.

La dette en capital du SITTEU en date du 31/12/2019 est de **1 872 513,32 €**.

EVOLUTION ANNUELLE DE LA DETTE DU SYNDICAT DEPUIS L'EXERCICE 2016



Emprunts et dette : remboursement du capital (16)

Exercice 2019 : 380 323,43 €.

Charges financières : remboursement des intérêts (66)

Exercice 2019 : 100 752,91 € (98 421,53 € avec la prise en compte des 'intérêts courus non échus'- ICNE).

La dette du syndicat est constituée d'emprunts et d'avances remboursables. L'ensemble des contrats sont à taux fixe.

Capacité de désendettement : 3,5 ans

Il s'exprime en nombre d'années : moins de 8 ans : zone verte ; entre 8 et 11 ans : zone médiane ; entre 11 et 15 ans : zone orange ; plus de 15 ans : zone rouge.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

EN 2019 :

1 191 081,90 € ont été réalisés :

Dont

690 369,32 € de dotation (compte 1068 « autres réserves »).

359 817,58 € d'amortissements.

140 985,00 € de subventions de l'Agence de l'Eau pour les travaux du « Redimensionnement du réseau d'eaux usées du SITTEU situé chemin de la Traille sur la commune de Sorgues ».

Le résultat en section d'investissement est déficitaire de : - 425 978,18 €.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

EN 2019 :

1 514 532,04 € ont été dépensés :

Dont :

587 271,78 € de charges d'exploitation (011).

383 749,06 € de charges de personnel (012).

100 752,91 € d'intérêts d'emprunts.

359 817,58 € d'amortissements.

Les « **charges à caractère général** » correspondent à l'ensemble des dépenses de fonctionnement courant du site : fourniture d'électricité – produits de traitement – entretien et réparation sur biens immobiliers – analyses des laboratoires – prestations d'hydrocurage – télécommunications – carburant – assurances etc...

Exercice 2018 : **568 718,70 €**.

Exercice 2019 : **587 271,78 €**.

De l'exercice 2018 à l'exercice 2019, l'augmentation des dépenses est de 3,35 %.

Cette augmentation s'explique pour plusieurs raisons :

- Augmentation du compte 6226 « Fournitures non stockables : Electricité et Eau » : + 9,65 % (245 115,74 € en 2019 / 223 537,88 € en 2018).

- Augmentation du compte 6226 « Honoraires » : (7884,00, € en 2019 / 0,00 € en 2018).

- Augmentation du compte 6228 « Divers » : + 41,67 % (58 189,53 € en 2019 / 41 074,38 € en 2018).

- Augmentation du compte 6248 « Transports » : + 129,80 % (22 166,06 € en 2019 / 9645,93 € en 2018).

- Augmentation du compte 6262 « Frais d'affranchissement » : + 94,59 % (1115,80 € en 2019 / 573,85 € en 2018).

Les « **charges de personnel et frais assimilés** » correspondent à l'ensemble des salaires, charges patronales, formation, missions, etc...

Exercice 2018 : **356 489,04 €**.

Exercice 2019 : **383 749,06 €**.

De l'exercice 2018 à l'exercice 2019 l'augmentation des dépenses est de 7,58%.

- Il est à noter qu'en 2019 les agents du SITTEU ont effectué des formations en lien avec la réglementation :

Montant total des formations effectuées en 2019 : 7966,00 €.

Montant total des formations effectuées en 2018 : 5459,00 €.

Technique :

- Formation sur les plateformes élévatrices CACES 3 B,
- Formation sur le chargeur CACES 4,
- Formation sur le nouveau logiciel d'autosurveillance : PC WIN2,
- Formation sur le travail en hauteur,
- Formation habilitation électrique,
- Formation sur les échafaudages roulants.

Administratif :

- Formation sur le logiciel Ciril : Analyse Financière.

En 2019, les dépenses de personnel représentent **25 %** des dépenses de fonctionnement.

L'effectif du SITTEU est composé de sept agents :

- 1 Directeur,
- 1 Responsable Finances / RH,
- 1 Responsable Technique du site,
- 1 Technicienne administrative dans le traitement des eaux usées,
- 1 Technicien / Exploitation de la Station d'Épuration,
- 1 Technicien / Conduite de l'Usine de Compostage,
- 1 Technicien des réseaux d'assainissement.

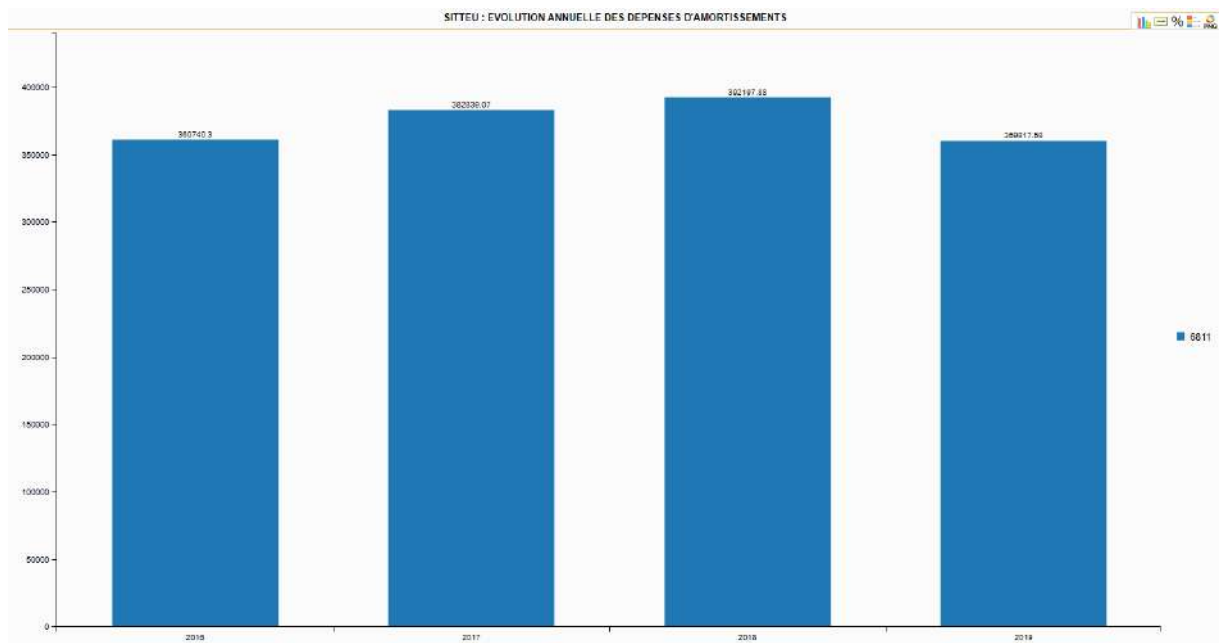
Fin d'année 2019, le Technicien des réseaux d'assainissement a remis sa démission auprès de M. le Président du SITTEU. Depuis le 01 février 2020, ce dernier ne fait plus parti des effectifs de la structure.

L'organisation du temps de travail est la suivante :

35 heures par semaine civile (1607 heures par an). Les heures effectuées au-delà de la durée légale sont considérés comme des heures supplémentaires.

25 jours de congés / an.

EVOLUTION ANNUELLE DES DEPENSES D'AMORTISSEMENT DU SYNDICAT DEPUIS L'EXERCICE 2016 :



Depuis 2013, les dépenses d'amortissement intègrent l'ensemble des investissements anciens et nouveaux réalisés par le syndicat (station d'épuration 1 & 2 ; réseaux de transport etc...).

En 2019, les amortissements se sont élevés à **359 817,58 €**.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

EN 2019:

2 052 313,41 € ont été réalisés :

Dont

- Redevance des usagers et des industriels : **1 552 154,92 €**.

Pour rappel :

La tarification du service au 31/12/2019 est :

<u>Part fixe</u> : 19,90 € HT	<u>Part variable</u> : 0,50 € HT
--------------------------------------	---

La dernière augmentation de la tarification du service a été effectuée le 01 /07/ 2013.

- Prime d'épuration 2019 : **225 583,21 €** (y compris avec la prime pour les rejets des substances dangereuses - RSDE : 9677,00 €).

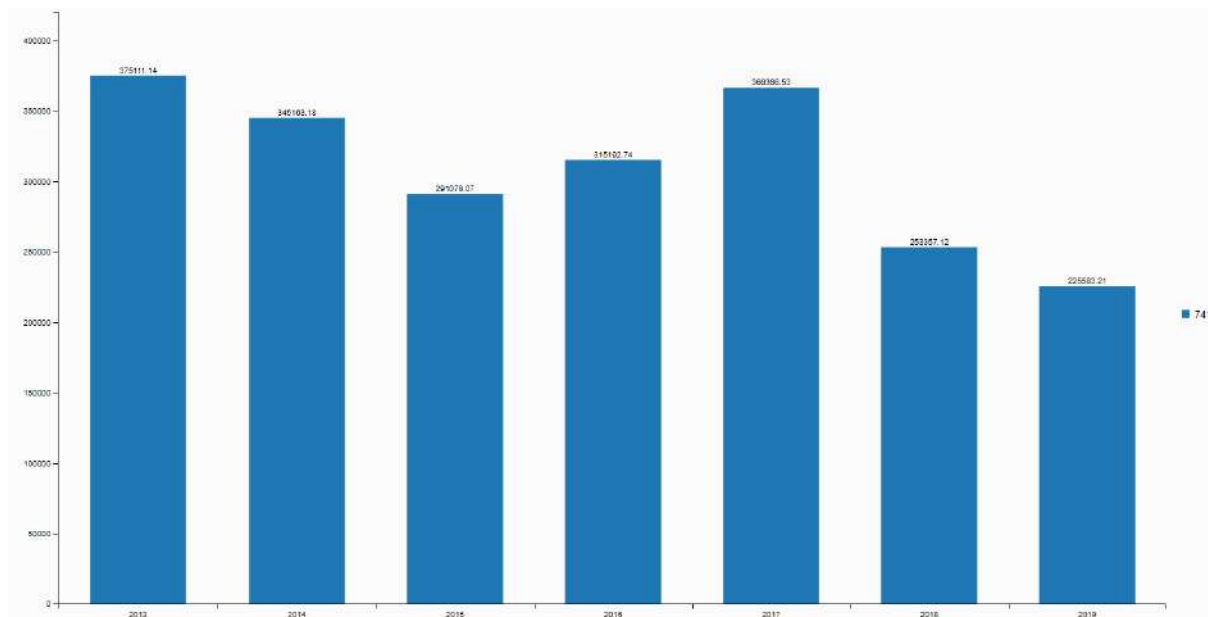
- Traitement des produits de vidange : **43 248,50 €**.

- Redevance forfaitaire de la société OREGÉ pour ses essais industriels sur le traitement des boues effectués sur les installations du syndicat : **30 000,00 €**.

Le résultat en section de fonctionnement est excédentaire de : + 537 781,37 €.

Historique des primes d'épuration* perçues par le SITTEU depuis l'exercice 2013 :

**y compris, si éligible avec l'aide à la gestion durable des réseaux d'un montant de 10 000 euros et si éligible avec la prime pour les rejets de substances dangereuses)*



La prime d'épuration est la deuxième ressource économique du syndicat qui lui permet de financer le fonctionnement même du service ainsi que ses différents projets d'investissement. Elle est octroyée chaque année par l'Agence de l'Eau.

Le versement reçu de l'Agence de l'Eau sur l'exercice 2019 est en forte diminution par rapport à l'exercice 2018 : - **10,96 %**. Le syndicat avait anticipé dans son budget 2019 cette nouvelle baisse des crédits.

Le montant de la prime de l'eau relève de critères et de choix budgétaires propres à l'Agence de l'Eau et ne résulte obligatoirement pas de la qualité épuratoire du traitement des eaux usées. Depuis 2010, le syndicat possède de très bons résultats avec des notes quasi-maximales chaque année.

L'Agence de l'Eau avait informé le syndicat que le 11^{ème} programme d'intervention de l'Agence (2019-2024) serait effectué dans un cadre financier beaucoup plus contraint que le précédent.

La baisse des dotations des primes devrait se poursuivre et pourrait alors ne représenter plus que 50% du volume financier consacré au 10^{ème} programme.

Selon les dernières informations communiquées par l'Agence de l'Eau, la baisse pour l'exercice 2020 est estimée à - **15%**.

Ces décisions ont pour effet une diminution considérable de la deuxième ressource économique du syndicat qu'il est nécessaire de prendre en compte dans l'élaboration des budgets.

ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2020 :

Les résultats dégagés de l'exercice 2019 vont permettre d'équilibrer le budget 2020 :

**Avec les reports de l'exercice 2018,
toutes sections confondues le résultat de clôture de l'exercice 2019 s'élève à 2 372 581,01 €.**

**834 799,64 € d'excédent de section d'investissement + 1 537 781,37 € d'excédent en section de
fonctionnement.**

Pour rappel :

Résultat de clôture de l'exercice 2018 : 2 951 147,14 €.

Investissement :

Dépenses :

Les Dépenses d'investissement (RAR) engagées du SITTEU sont de : 813 030,59 €.

- Article 2031 « frais d'études » : 54 585,61 €.

Ce montant correspond au solde des frais d'études engagés pour le projet de travaux du « Redimensionnement du réseau d'eaux usées du SITTEU situé chemin de la Traille sur la commune de Sorgues ».

- Article 2315 « Installation, matériel et outillage technique » (travaux) : 712 429,98 €.

Dont,

680 123,64 € pour le solde des travaux du « Redimensionnement du réseau d'eaux usées du SITTEU situé chemin de la Traille sur la commune de Sorgues ».

2647,72 € de solde de la mission du CSPA (Coordonnateur en matière de Sécurité et de Protection de la Santé) pour les travaux du « Redimensionnement du réseau d'eaux usées du SITTEU situé chemin de la Traille sur la commune de Sorgues ».

10 168,00 € pour une mission « Inspection visuelle et télévisuelle, essais d'étanchéité et de compactage » pour les travaux du « Redimensionnement du réseau d'eaux usées du SITTEU situé chemin de la Traille sur la commune de Sorgues ».

4433,09 € auprès d'ENEDIS pour le nouveau raccordement électrique sur le poste de relevage Saint-Anne à Sorgues.

15 057,73 € pour les travaux dans l'atelier de la station d'épuration (modification de la canalisation acheminant de l'eau industrielle, avec réalisation d'une dalle et création d'un abri).

- Article 2154 : « Matériels Industriels » : 39 898,50 €

Dont,

29 416,00 € pour l'acquisition de deux pompes gavageuses.

8794,95 € pour l'acquisition de fourches sur le chargeur.

1687,55 € pour l'acquisition d'une pompe.

- Article 2088 : « Autres immobilisations incorporelles » : 6116,50 €

4406,50 € pour l'acquisition d'un nouveau logiciel technique.

1710,00 € pour l'acquisition d'un nouveau module sur le logiciel des finances.

Les Recettes d'investissement (RAR) engagées du SITTEU sont de : 339 688,00 €.

328 756,00 € de subvention de l'Agence de l'Eau pour les travaux de « Redimensionnement du réseau d'eaux usées du SITTEU situé chemin de la Traille sur la commune de Sorgues ».

10 932,00 € de subvention du Département de Vaucluse pour les travaux de « Redimensionnement du réseau d'eaux usées du SITTEU situé chemin de la Traille sur la commune de Sorgues ».

Solde des Restes à Réaliser : - 473 342, 59 €.

Le Syndicat pourra prévoir au budget 2020 :

Section d'investissement :

- **Compte 1068 (Autres réserves) en recettes d'investissement : 712 781,37 €.**

- **Le report en recettes d'investissement : 834 799,64 €.**

Section de fonctionnement :

- **Le report en excédent de fonctionnement : 825 000,00 €.**

Des crédits budgétaires dans le compte 2315 « installation, matériel et outillage technique » sont déjà alloués aux travaux suivants du budget 2020 :

- Travaux de redimensionnement du réseau d'eaux usées du SITTEU situé chemin de la Traille sur la commune de Sorgues :

Rappel du projet :

Dans le cadre de la gestion patrimoniale de ses réseaux d'assainissement, le SITTEU a souhaité en 2017 engager des travaux ayant pour but le renouvellement d'une conduite d'assainissement situé chemin de la Traille sur la Commune de Sorgues. Le collecteur est en-effet sous dimensionné, tous les écoulements se font de façon gravitaire du poste de relevage Saint Anne jusqu'au chemin de Brantes, là où se sont arrêtés les précédents travaux de recalibrage du collecteur (*Marché 2013/02*).

Le SITTEU a souhaité réaliser une deuxième phase de travaux, consistant au redimensionnement du collecteur existant sur **environ 1400 mètres linéaires de réseau Ø400**, depuis la sortie du refoulement du poste de relevage de Saint Anne, situé quartier du Badaffier à Sorgues, jusqu'au chemin de Brantes, incluant **la réhabilitation du poste de relevage Sainte Anne et la création d'une lyre**.

Les travaux sont actuellement en cours d'achèvement, il reste à régler sur l'exercice 2020 pour solde de paiement aux entreprises: **680 123,64 € HT**.

Un avenant n°01 en moins-value (-276,28 € HT) sera signé sur l'exercice 2020 pour fixer le montant définitif du marché.

Récapitulatif Travaux de la Traille II : Réseau et construction d'une lyre avec rénovation du poste de relevage Saint – Anne à Sorgues.

Coût des travaux :

Lot n°01 : Réseau de la Traille : 1 259 093,40 € HT.

Lot n°02 : Lyre et Poste de relevage : 355 045,00 € HT.

Total : 1 614 138,40 € HT.

Coût de la maîtrise d'œuvre (marché de base + avenant) : 110 071,22 € HT.

Coût des frais annexes (études complémentaires, diagnostics, acquisition d'une parcelle de terrain, frais divers) : 70 649,09 € HT.

Montant total de l'opération : 1 794 858 ,71 € HT.

Longueur du Projet : 1341 mètres soit 1338,44 euros ht par mètre linéaire.

1338,44 euros par mètre linéaire : montant par mètre linéaire en prenant en compte le lot n°02 construction de la lyre et rénovation du poste de relevage (355 045,00 € HT).

1073,68 euros par mètre linéaire : montant par mètre linéaire en ne prenant pas en compte la construction de la lyre et la rénovation du poste de relevage (355 045,00 € HT).

Pour rappel en 2016,

Travaux de la Traille I : Réseau

Montant total ht de l'opération : 1 094 300,99 € HT.

Détail

Travaux : Marché de base + Avenants : 1 052 197,37 €.

Maitrise d'œuvre : Marché de base + Avenants : 40 748,62 €.

Divers: (Annonces + Etudes contrôles externes de compactage) : 1 355,00 €.

Longueur du Projet : 900 mètres soit 1215,89 euros ht par mètre linéaire.

En supplément, des crédits budgétaires dans le compte 2315 « Installation, matériel et outillage technique » pourraient être alloués aux travaux suivants du budget 2020 :

- **Travaux de réaménagement sur le déversoir d'orage de Saint-Saturnin-les-Avignon :**

Coût total estimé : **15 000,00 €.**

- **Travaux sur la station d'épuration avec création d'un équipement permettant l'automatisation de l'injection d'acide formique sur les bassins :**

Coût total estimé : **50 000,00 €.**

- **Travaux dans le bâtiment administratif et technique du syndicat : création d'un vestiaire féminin et d'un vestiaire sale et propre :**

Détail :

Création d'un vestiaire féminin: 13 000,00 €.

Création d'un vestiaire sale et propre: 8000,00 €.

Coût total estimé : **21 000,00 €.**

- **Travaux de rénovation sur les réseaux de transport du SITTEU pour limiter les problèmes liés à l'entrée des eaux claires parasites :**

Coût estimé : **35 000,00 €.**

- **Travaux sur la station d'épuration avec l'installation d'un nouveau dégrilleur en amont du poste de relèvement :**

Coût estimé : **100 000,00 €.**

- **Travaux sur la station d'épuration avec installation d'un laveur pour le traitement des sables :**

Coût estimé : **40 000,00 €.**

Total : 261 000,00 €.

Des crédits budgétaires dans le compte 2031 « Frais d'études » sont déjà alloués dans le budget 2020 :

Montant des frais d'études pour les travaux de redimensionnement du réseau d'eaux usées du SITTEU situé chemin de la Traille sur la commune de Sorgues (Marché 2019/03) : 110 071,22€ HT.

Il reste à régler sur l'exercice 2020 pour solde de paiement au maître d'œuvre : **54 585,61 € HT.**

Des crédits budgétaires dans le compte 2154 « Matériels Industriels » pourraient être alloués avec les acquisitions suivantes :

- Acquisition pour la station d'épuration d'un agitateur pale banane et d'un agitateur de brassage :

Coût estimé : **15 000,00 €.**

- Acquisition pour la station d'épuration d'un système de pré-traitement pour le dégrilleur :

Coût estimé : **50 000,00 €.**

- Acquisition pour la station d'épuration d'un surpresseur :

Coût estimé : **18 000,00 €.**

Total : 83 000,00 €.

Des crédits budgétaires dans le compte 2155 « Outillage Industriels » pourraient être alloués avec les acquisitions suivantes :

- Acquisition d'une plateforme mobile :

Coût estimé : **1000,00 €.**

Total : 1000,00 €.

Des crédits budgétaires dans le compte 2182 « Matériels de transport » pourraient être alloués avec l'acquisition suivante :

- Acquisition d'un véhicule :

Coût estimé : **25 000,00 €.**

Les comptes suivants pourraient être réajustés afin de prendre en compte les consommations de crédits de l'exercice précédent et les futurs besoins du syndicat :

- Compte 1641 « Emprunts » : + **10 000,00 €** (montant total : 295 000,00 €).
- Compte 1681 « Autres Emprunts » : - **95 000,00 €** (montant total : 10 000,00 €).
- Compte 2154 « Matériel industriel » : + **200 000,00 €** (montant total : 450 000,00 €).
- Compte 2315 « Installations, matériel et outillage techniques » : - **596 177,49 €** (montant total : 1 200 000,00 €).
- Compte 238 « Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles » : - **21 783,64€** (montant total : 58 216,36 €).

Recettes :

Pour financer ses projets d'investissement, le SITTEU pourra se baser sur :

- Son autofinancement

- Des subventions :

Dans le cadre des « travaux de redimensionnement du réseau d'eaux usées du SITTEU situé chemin de la Traille sur la commune de Sorgues », le syndicat a obtenu des subventions auprès des organismes suivants :

- Agence de l'Eau : **469 651,00 €** (montant de la subvention).

Le solde qu'il reste à percevoir s'élève à 328 756,00 €.

- Conseil Départemental de Vaucluse : **10 932,00 €** (montant de la subvention).

Le solde qu'il reste à percevoir s'élève à 10 932,00 €.

Montant total des subventions : 339 688,00 €

Il n'est pas prévu de recours à l'emprunt.

Les comptes suivants pourraient être réajustés afin de prendre en compte les consommations de crédits de l'exercice précédent et les futurs besoins du syndicat :

- Comptes 28088,28154, 28182, 28183, « Reprises sur Amortissement, » : + **18 350,00 €** (montant total : 385 500,00 €)

Fonctionnement :

Dépenses :

Les comptes suivants pourraient être réajustés afin de prendre en compte les consommations de crédits de l'exercice précédent et les futurs besoins du syndicat :

- Compte 6063 « Fournitures d'entretien et de petit équipement » : - **20 000,00 €** (montant total : 25 000,00 €).
- Compte 6068 « Autres matières et fournitures » : + **5000,00 €** (montant total : 10 000,00 €).
- Compte 61523 « Entretien et réparations sur Réseaux » : - **20 000,00 €** (montant total : 50 000,00 €).
- Compte 6161 « Assurances – Multirisques » : - **3 000,00 €** (montant total : 12 000,00 €).
- Compte 6161 « Assurance obligatoire dommage construction » : - **7 000,00 €** (montant total : 15 000,00 €).
- Compte 6168 « Autres assurances » : - **2 000,00 €** (montant total : 3000,00 €).
- Compte 617 « Etudes et recherches » : + **30 000,00 €** (montant total : 45 000,00 €).
- Compte 6248 « Transport » : + **5000,00 €** (montant total : 25 000,00 €).
- Compte 6237 « Publications » : - **7500,00 €** (montant total : 2500,00 €).
- Compte 6262 « Frais de télécommunication » : - **5000,00 €** (montant total : 2000,00 €).
- Compte 6283 « Frais de nettoyage des locaux » : + **6000,00 €** (montant total : 11 000,00 €).
- Compte 6288 « Prestations diverses » : - **67 500,00 €** (montant total : 52 500,00 €).
- Compte 6542 « Créances éteintes » : - **62 322, 94 €** (montant total : 0,00 €).
- Compte 66111 « Intérêts de la dette » : - **20 000,00 €** (montant total : 90 000,00 €).
- Compte 6817 « Dotations aux dépréciations des actifs circulants » : - **50 000,00 €** (montant total : 50 000,00 €).
- Compte 6811 « Dotations aux amortissements » : + **18 350,00 €** (montant total : 385 500,00 €).

Recettes :

Les comptes suivants pourraient être réajustés afin d'actualiser les ressources financières du syndicat :

- Redevance des usagers : **1 350 000,00 €** (+ 50 000 € par rapport à l'exercice précédent).
- Traitement des matières de vidange : **30 000,00 €** (+ 2000 € par rapport à l'exercice précédent).
- Redevance forfaitaire de la société OREGÉ pour ses essais industriels sur le traitement des boues effectués sur les installations du syndicat : **30 000,00 €** (+ 8000 € par rapport à l'exercice précédent).
- Prime d'épuration : **150 000,00 €** (montant identique à l'exercice précédent).

Sur la base de cette note explicative de synthèse, le Comité Syndical est invité à débattre des orientations budgétaires 2020.



DEPARTEMENT
DE VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT D'AVIGNON

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
POUR LE TRANSPORT ET LE TRAITEMENT
DES EAUX USEES

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

SEANCE DU JEUDI 06 FEVRIER 2020

Délibération n°02-2020

**Convocation du Comité syndical :
le 31/01/2020**

Membres en exercice : 5

Présents votants : 4

Pour : 4

Contre : 0

Abstention : 0

Le Président :

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Acte publié le : 17/02/2020



L'an deux mille vingt, le six février à dix-sept heures, le Comité syndical s'est réuni à Sorgues, au nombre prescrit par la Loi, sous la Présidence de M. Thierry LAGNEAU. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux membres du Comité syndical le trente et un janvier deux mille vingt.

Présents votants : M. Thierry LAGNEAU Président, Titulaire de Sorgues – M. Christian GUICHARD, Titulaire du Grand Avignon – M. Joël GUIN, Titulaire du Grand Avignon – M. Pascal HERMANN, Suppléant du Grand Avignon.

Absents excusés : M. Alain MILON, Titulaire de Sorgues – M. René TRUCCO, Titulaire du Grand Avignon.

Secrétaire de séance : M. Joël GUIN, Titulaire du Grand Avignon.

**APPROBATION DE L'AVENANT N°1 AU MARCHÉ N°2019-03-01 LOT N°01
« TRAVAUX DE REDIMENSIONNEMENT DU RESEAU DE TRANSPORT DES
EAUX USEES SITUE CHEMIN DE LA TRAILLE A SORGUES - PHASE 2 » ;**

Rapporteur : M. Christian GUICHARD

Par la délibération n°22/2019 du Mercredi 10 juillet 2019, le Comité syndical du SIITEU a décidé d'attribuer le marché n°2019-03-01_Lot n°1, « Travaux de redimensionnement du réseau de transport des eaux usées situé chemin de la Traille à Sorgues - phase 2 », aux trois co-traitants ci-dessous, pour un montant total de 1 259 093,40 euros HT.

Lot 1 : - COLAS MIDI MEDITERRANEE à VEDENE (84), MANDATAIRE.

- SADE COMPAGNIE GENERALE DE TRAVAUX D'HYDRAULIQUE (SA) à VENDARGUES (34), CO-TRAITANT N°1.

- SA 4M PROVENCE ROUTE à VEDENE (84), CO-TRAITANT N°2.

Le Syndicat propose un projet d'avenant n°01 au marché N°2019-03-01_Lot n°1 pour des prestations qui ont dû être réalisées dans le cadre de la réalisation de ces travaux au regard de contraintes techniques imprévues.

Lors de la réalisation du chantier des « MOINS-VALUES » ont été générées sur diverses quantités mesurées pour un montant de **- 49 149,28 € HT**, ainsi que l'établissement d'une série de « PRIX NOUVEAUX » entraînant un investissement supplémentaire de **48 873,00 € HT**.

L'impact financier sur le marché se traduit au final par une moins-value de - 276,28 € HT soit -0.022% du marché initial.

Montant initial du marché N°2019-03-01_Lot n°1 : 1 259 093,40 € HT.

Nouveau montant du marché N°2019-03-01_Lot n°1 : 1 258 817,12 € HT

Montant de l'avenant : - 276,28 € HT

% d'écart introduit par l'avenant N°1 : -0.022%

Suite aux ajustements réalisés en cours de chantier et compte tenu de la répartition des tâches qui s'est opérée sur le chantier, le montant de la part financière affectée à chaque membre du groupement est modifié, tel que défini dans les tableaux ci-dessous :

Répartition avant AVENANT Entreprises	Montants € HT
COLAS	419 697.80
SADE	419 697.80
4M PROVENCE ROUTE	419 697.80
TOTAL	1 259 093.40

Répartition après AVENANT Entreprises	Montants € HT
COLAS	427 397.40
SADE	382 394.04
4M PROVENCE ROUTE	449 025.68
TOTAL	1 258 817.12

Le Comité syndical est invité à délibérer pour :

- Approuver la proposition d'avenant N°01 au marché N°2019-03-01_Lot n°1, ci-joint en annexe,
- Autoriser le Président à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

LE COMITE SYNDICAL,

**Ayant ouï cet exposé,
Après en avoir délibéré,**

Considérant les contraintes techniques imprévues, celles-ci engendrant des « MOINS-VALUES » sur diverses quantités mesurées pour un montant de **- 49 149,28 € HT**, ainsi que l'établissement d'une série de « PRIX NOUVEAUX » entraînant un investissement supplémentaire de **48 873,00 € HT**,

Prend acte de l'impact financier sur le marché initial par une moins-value de **- 276,28 € HT** soit **-0.022% du marché initial**,

Prend acte de la nouvelle répartition des montants de la part financière affectés à chaque membre du groupement, ajustés en cours de chantier et compte tenu de la répartition des tâches qui s'est opérée sur le chantier,

Décide d'approuver la proposition d'avenant N°01 au marché N°2019-03-01 Lot n°1, ci-joint en annexe avec l'entreprise COLAS MIDI MEDITERRANEE à VEDENE (84), MANDATAIRE,

Autorise le Président à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

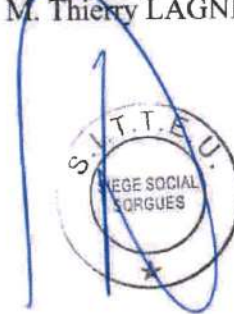
La présente délibération est adoptée à l'unanimité,

**Fait et délibéré à Sorgues les jours, mois et an susdits
Ont signé les membres présents,**

Pour Extrait Conforme,
Le Mardi 11 Février 2020,

Le Président,

M. Thierry LAGNEAU





INFRAMED
Ingénieurs Conseils

Département du VAUCLUSE



REDIMENSIONNEMENT DU RESEAU DE TRANSPORT DES EAUX USEES SITUE CHEMIN DE LA TRAILLE A SORGUES

LOT N°1 - RESEAUX

Avenant n°1

Au marché de travaux notifié en date du 31/07/2019 selon la procédure adaptée conclu avec l'entreprise :

Groupement COLAS (mandataire) / SADE / 4M PROVENCE ROUTE
2326 Avenue d'Orange
CS20102 SORGUES
84275 VEDENE CEDEX
Tel : 04 90 39 13 84
Colas.sorgues@colas-mm.com

INFRAMED Ingénieurs Conseils

Siège Social : L'Orée des Mas- Avenue du Golf – Bâtiment les Cyprès – 34670 BAILLARGUES
Tél : 04 67 56 13 32 – Fax : 09 72 35 55 62 – contact@infra-ing.fr

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N° 1

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

SITTEU
Centre Administratif
Route d'Entraigues – BP310
84706 SORGUES
☎ 04.90.39.46.54

B - Identification du titulaire du marché public.

Groupement COLAS (mandataire) / SADE / 4M PROVENCE ROUTE
2326 Avenue d'Orange
CS20102 SORGUES
84275 VEDENE CEDEX
Tel : 04 90 39 13 84
SIRET : 329 368 526 00037

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

■ Objet du marché public ou de l'accord-cadre :
(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet de la consultation. En cas d'accord-cadre, indiquer l'objet de ce dernier.)

REDIMENSIONNEMENT DU RESEAU DE TRANSPORT DES EAUX USEES SITUE CHEMIN DE LA TRAILLE A SORGUES – LOT N°1 RESEAU

- Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 31/07/2019
- Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : 17 semaines
- Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :
 - Taux de la TVA : 20.0%
 - Montant HT : 1 259 093.40 € HT
 - Montant TTC : 1 510 912.08 € TTC

D - Objet de l'avenant.

■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public ou l'accord-cadre par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Article 1 : Objet de l'avenant

Le marché désigné ci-dessus est modifié dans les conditions fixées aux articles suivants.

L'avenant concerne des prestations qui ont dû être apportées au projet après la notification du marché dans le cadre de la réalisation des travaux.

Il s'agit de prestations ou des adaptations non prévues initialement au marché mais qui ont dû être réalisées à la suite de contraintes techniques. Ainsi pour pouvoir rémunérer ces dernières nous allons devoir intégrer au marché une série de PRIX NOUVEAUX.

Enfin, afin de pouvoir recaler les parts financières revenant à chaque membre du groupement qui figure en annexe de l'acte d'engagement cet avenant permettra de valider une nouvelle répartition financière entre les trois cotraitants.

Article 2 : Moins-values

Lors de la réalisation du chantier des moins-values ont été générées sur diverses quantités mesurées pour un montant de 49 149.28 € HT. Les sous détails de prix sont fournis dans l'annexe « DQE_PROJET_LOT N°1 ».

Article 3 : Ajout de prix nouveau au BPU

La série de « prix nouveau » présentée dans les tableaux ci-dessous est ajoutée au Bordereau des Prix Unitaires du marché objet de cet avenant. Les sous détails de prix sont fournis dans l'annexe « DQE_PROJET_LOT N°1 ».

PN1	Fourniture et mise en œuvre de Grave Ciment	M3	130,00 €
PN2	Moins-Value pour mise en œuvre PEHD PN10	ML	-10,00 €
PN3	Canalisations en fonte intégrale DN500	ML	300,00 €
PN4	Canalisations en fonte intégrale DN400	ML	280,00 €
PN5	Ventouse EU automatique non déportée	U	5100,00 €
PN6	Vidange EU sur réseau existant	U	4900,00€
PN7	Réalisation d'étanchéité dans regards – Parcelle Ferraud	FT	2900,00 €
PN8	Remplacement des fontes de voirie sur réseau existant avec rétrocession	U	550,00€
PN9	Dépose et repose du Totem RENAULT	U	1500,00 €
PN10	Création de regards sur extrémités du forage dirigé y compris fourniture de plaque pleine	FT	1500,00 €
PN11	Création Vidange Té+Vanne DN400 pour BY-PASS avec coupure et BY-PASS provisoire avec motopompe 600m3/h	FT	7500,00 €

Veuillez trouver ci-joint les QUANTITES qui seront appliquées à chaque PN :

	MONTANT	QUANTITE	TOTAL € HT
PN1	130.00	25.80	3 354.00
PN2	-10.00	1 312.00	- 13 121.00
PN3	300.00	4.60	1 380.00
PN4	280.00	7.00	1 960.00
PN5	5 100.00	5	25 500.00
PN6	4 900.00	2	9 800.00
PN7	2 900.00	1	2 900.00
PN8	550.00	12	6 600.00
PN9	1 500.00	1	1 500.00
PN10	1 500.00	1	1 500.00
PN11	7 500.00	1	7 500.00
		TOTAL	48 873.00
		% / Montant du marché	3.88 %

Article 4 : Impact financier sur le marché

L'impact financier sur le marché se traduit au final par une moins-value de 276.28 € HT soit -0.022% du marché initial.

Article 5 : Modification de la répartition entre COTRAITANT - annexe de l'acte d'engagement

Suite aux ajustements réalisés en cours de chantier et compte tenu de la répartition des tâches qui s'est opérée sur le chantier, le montant de la part financière affectée à chaque membre du groupement est modifié.

Montant du marché LOT N°1 : 1 259 093.40 € HT

Répartition avant AVENANT

Entreprises	Montants € HT
COLAS	419 697.80
SADE	419 697.80
4M PROVENCE ROUTE	419 697.80
TOTAL	1 259 093.40

Répartition après AVENANT

Entreprises	Montants € HT
COLAS	427 397.40
SADE	382 394.04
4M PROVENCE ROUTE	449 025.68
TOTAL	1 258 817.12

Article 4 : Délais

Le délai global des travaux est inchangé à 17 semaines.

Article 5 : Clauses

Les clauses du marché initial, pour lesquelles il n'est pas dérogé dans le présent avenant, demeurent inchangées.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Fabrice SAUVA Gérant		

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A SORGUES le

Signature

(Représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A SORGUES, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 25/02/2011.

PROJET DGD INFRAMED

Les prix mentionnés dans ce document s'entendent 'Hors Taxes' (sauf lignes particulières 'T.V.A' et 'T.T.C')

- : LOT N°1 - RESEAUX				Tranche unique		DGD	VARIATION QTE	MOINS VALUE	PLUS VALUE	DELTA €
n°	Désignation	Unité	Quantité	Prix €	Total €					
TRAVAUX PREPARATOIRES										
OPERATIONS PREPARATOIRES DE CHANTIER										
Installation et repliement de chantier										
100	Installation de chantier complète	F	1	20 000,00	20 000,00	1	0,00			
Signalisation de chantier										
101	Sur voie communale	F	1	1 900,00	1 900,00	1	0,00			
102	Sur route départementale	F	1	2 900,00	2 900,00	1	0,00			
103	Panneau de communication	M2	6	150,00	900,00	6,00	0,00			
104	Marquage / piquetage	F	1	1 700,00	1 700,00	1	0,00			
105	Constat d'huissier	F	2	1 500,00	3 000,00	2	0,00			
106	Période de préparation	F	1	3 500,00	3 500,00	1	0,00			
107	Démolition de béton ou de maçonnerie	M3	0	85,00	0,00	6,00	6,00	510,00		
108	Sondage de recherche de réseau	U	60	215,00	12 900,00	60,00	0,00			
109	Elagage d'arbres	F	1	350,00	350,00	6	5,00	1 750,00		
TOTAL TRAVAUX PREPARATOIRES					H.T.	47 150,00				
TERRASSEMENTS REFOULEMENT										
TERRASSEMENTS CANALISATIONS										
Exécution de tranchées pour CANALISATION										
110	Tranchée pour canalisation de DN 500 à 700 mm inclus	ML	1 307,10	33,00	43 134,30	1 306,00	-1,10		-36,30	
Surprofondeur de tranchées pour CANALISATION										
111	Surprofondeur de tranchée pour canalisation de DN 500 à 700 mm inclus	DM	9 517,00	4,00	38 068,00	9 310,00	-207,00		-828,00	
TRAVAUX PREPARATOIRES										
TERRASSEMENTS CANALISATIONS										
Evacuation des déblais de tranchées										
112	Evacuation des déblais de tranchées	M3	3 180,41	10,00	31 804,10	3 230,00	49,59	495,90		
Plus value pour difficulté d'exécution particulière										
113	Sous route départementale classée à grande circulation	ML	30,00	85,00	2 550,00	30,00				
114	Sous voies publiques situées en zone urbanisée	ML	480,00	65,00	31 200,00	30,00	-450,00		-29 250,00	
Etalement et blindage										
115	Etalement et blindage des fouilles jusqu'à 4.00 m	M2	5 301,00	6,00	31 806,00	5 010,00	-291,00		-1 746,00	
Passage de conduites sous obstacles existants										
116	Passage de conduites sous obstacles existants > 0.30 m (Ouvrage non sensible : PLUVIAL, EU, AEP, FT)	U	17,00	110,00	1 870,00	7,00	-10,00		-1 100,00	
117	Passage de conduites sous obstacles existants > 0.30 m (Ouvrage sensible : Pipe, Gaz, HTA)	U	11,00	450,00	4 950,00	4,00	-7,00		-3 150,00	
Grillage avertisseur										
118	Grillage avertisseur détectable	ML	1 312,10	1,00	1 312,10	1 306,00	-6,10		-6,10	
Découpage soigné de revêtement										
119	Découpage de revêtement bitumineux	ML	2 214,20	1,80	3 985,56	2 600,00	385,80	694,44		
120	Longement de câbles ou canalisations	ML	1 307,10	7,00	9 149,70	1 306,00	-1,10		-7,70	
121	Longement de câbles ou canalisations TRES SENSIBLE	ML	575,00	57,00	32 775,00	120,00	-455,00		-25 935,00	
EAU POTABLE										
TRAVAUX ANNEXES DIVERS										
122	Dévolement provisoire du réseau AEP yc mutation des branchements	ML	0,00	66,00	0,00	360,00	360,00	23 760,00		
123	Dépose puis repose d'une conduite AEP yc mutation des branchements	ML	0,00	55,00	0,00	360,00	360,00	19 800,00		
TOTAL TERRASSEMENTS REFOULEMENT					H.T.	232 604,76				
REMBLAIMENT REFOULEMENT										

TRAVAUX PREPARATOIRES									
REFECTIONS DE CHAUSSEES									
Matériaux de remblaiement									
124	Gravillons 4/6 de carrière	M3	997,59	32,00	31 922,88	1 060,00	62,41	1 997,12	
125	GNT 0/31,5 de carrière	M3	2 061,41	28,00	57 719,48	1 930,00	-131,41		-3 679,48
126	Ballast 20/40	M3	15,00	15,00	225,00	652,00	637,00	9 555,00	
PN1	PV GRAVE CIMENT	M3	25,80	130,00	3 354,00				
Géotextile anticontaminant									
127	Géotextile anticontaminant poids au m2 = 300 g	M2	0,00	1,60	0,00	5 630,00	5 630,00	9 008,00	
TOTAL REMBLAIEMENT REFOULEMENT					H.T.	93 221,36			
TERRASSEMENTS GRAVITAIRE									
TERRASSEMENTS CANALISATIONS									
Exécution de tranchées pour CANALISATION									
128	Tranchée pour canalisation de DN 500 à 700 mm inclus	ML	42,00	35,00	1 470,00	37,00	-5,00		-175,00
Surprofondeur de tranchées pour CANALISATION									
129	Surprofondeur de tranchée pour canalisation de DN 500 à 700 mm inclus	DM	1 264,00	4,00	5 056,00	1 610,00	346,00	1 384,00	
TRAVAUX PREPARATOIRES									
TERRASSEMENTS CANALISATIONS									
130	Evacuation des déblais de tranchées	M3	714,00	10,00	7 140,00	297,00	-417,00		-4 170,00
Etalement et blindage									
131	Etalement et blindage des fouilles jusqu'à 4,00 m	M2	274,00	7,00	1 918,00	310,00	36,00	252,00	
Grillage avertisseur									
132	Grillage avertisseur détectable	ML	44,00	1,00	44,00	37,00	-7,00		-7,00
TOTAL TERRASSEMENTS GRAVITAIRE					H.T.	15 628,00			
REMBLAIMENT GRAVITAIRE									
TRAVAUX PREPARATOIRES									
REFECTIONS DE CHAUSSEES									
Matériaux de remblaiement									
133	Gravillons 4/6 de carrière	M3	192,00	32,00	6 144,00	60,00	-132,00		-4 224,00
134	GNT 0/31,5 de carrière	M3	464,00	28,00	12 992,00	207,00	-257,00		-7 196,00
135	Ballast 20/40	M3	56,00	15,00	870,00	30,00	-28,00		-420,00
Géotextile anticontaminant									
136	Géotextile anticontaminant poids au m2 = 300 g	M2	0,00	1,60	0,00	320,00	320,00	512,00	
TOTAL REMBLAIEMENT GRAVITAIRE					H.T.	20 006,00			
BETON - MACONNERIE									
Béton									
137	Béton pour petits ouvrages ou calage dosé à 250 Kg/m³	M3	12,67	150,00	1 899,90	20,00	7,33	1 100,10	
TOTAL BETON - MACONNERIE					H.T.	1 899,90			
REFECTION DE CHAUSSEE									
138	Réfection de chaussée en enrobé à froid ep = 8 cm	M2	732,00	10,00	7 320,00	2 000,00	1 268,00	12 680,00	
139	Réfection de chaussée en bicouche	M2	1 175,40	9,00	10 578,60	200,00	975,40		-8 778,60
AMENAGEMENT DE SURFACE - VOIRIE									
TRAVAUX PRELIMINAIRES ET TERRASSEMENTS									
140	Rabotage de la couche de surface	M2	2 079,00	6,00	12 474,00	3 000,00	921,00	5 526,00	
TRAVAUX PREPARATOIRES									
REFECTIONS DE CHAUSSEES									
Matériaux de remblaiement									
141	Grave bitume	M3	3,00	325,00	975,00	25,00	22,00	7 150,00	
Réfection de chaussée en béton bitumineux									
142	Réfection définitive de chaussée en béton bitumineux dosé à 145 Kg/m²	T	430,00	125,00	53 750,00	450,00	20,00	2 500,00	
Réfection de signalisation horizontale									
143	Réfection de bandes continues ou discontinues	ML	0,00	2,00	0,00	1 300,00	1 300,00	2 600,00	

144	Réfection du marquage routier Refecton du Parking Renault	M2	80,00	35,00	2 800,00	40,00	-40,00	-1 400,00
145	Réfection en bicouche du parking y compris marquage au sol	M2	650,00	9,00	5 850,00	700,00	50,00	450,00
TOTAL REFECTION DE CHAUSSEE					H.T.	93 747,60		
EAUX USEES								
CANALISATIONS								
Canalisations en polyéthylène haute densité - PEHD								
146	Canalisation PEHD PN16 de 409,2/500 mm yc soudures au miroir et pièces de raccords (coude,...) et intégration d'un cordon de détection de type PLYVAL	ML	1 312,10	233,00	305 719,30	1 306,00	-6,10	-1 421,30
PN2	MOINS VALUE PN 10	ML	1 312,10	-10	-13 121,00			
Canalisations fonte intégrale								
147	Canalisation fonte intégrale de 600 mm	ML	51,00	325,00	16 575,00	37,00	-14,00	-4 590,00
PN 3	PN CANALISATION FONTE DN 500	ML	4,60	300,00	1 380,00			
PN 4	PN CANALISATION FONTE DN 400	ML	7,00	280,00	1 960,00			
148	Raccordement de réseau pression	U	1,00	3 500,00	3 500,00	1,00	0,00	
149	Raccordement réseau gravitaire	U	1,00	2 500,00	2 500,00	1,00	0,00	
TRAVAUX PARTICULIERS								
150	Maintien en service du réseau de collecte	ML	0,00	8,00	0,00	360,00	360,00	2 880,00
151	Ventouse EU automatique complète déportée	U	0,00	5 900,00	0,00	4,00	4,00	23 600,00
PN 5	VENTOUSE NON DEPORTEE	U	5,00	5 100,00	25 500,00			
152	Vidange complète déportée	U	0,00	5 400,00	0,00	4,00	4,00	21 600,00
PN 6	VIDANGE SUR RESEAU EXISTANT	U	2,00	4 900,00	9 800,00			
Raccordement sur le réseau de refoulement EXISTANT								
153	Création d'un regard 2500x1500 (Hauteur : 2.50 m) avec Té 500/500 et 2 RV DN500 y compris tampon fonte	F	1,00	15 000,00	15 000,00	1	0,00	
REGARDS DE VISITE								
Regard de visite béton XA3								
154	Regard de visite béton de 1500x1500 mm	U	2,00	4 800,00	9 600,00	3,00	1,00	4 800,00
PN 7	PN ETANCHEITE REGARD PARCELLE FERAUD	FT	1,00	2 900,00	2 900,00			
PN 8	REPLACEMENT FONTE DE VOIRIE RESEAU EXISTANT	U	12,00	550	6 600,00			
Tampon à grille pour regard trafic intense classe D400								
155	Tampon à grille de regard de DN 600 mm type PAMREX ou similaire	U	2,00	295,00	590,00	3,00	1,00	295,00
TOTAL EAUX USEES					H.T.	388 503,30		
RABATTEMENT DE NAPPE								
156	Réalisation des puits de pompage DN 600	F	6	7 500,00	45 000,00	2	-4,00	-30 000,00
157	m ³ /h	ML	0	12,00	0,00	700,00	700,00	6 400,00
158	Mise en place et gestion du refoulement yc décantation	F	2	5 500,00	11 000,00	2	0,00	
TOTAL RABATTEMENT DE NAPPE					H.T.	56 000,00		

PARCELLE PRIVEE									
159	empilement	U	23,00	280,00	6 440,00	25,00	2,00	560,00	
160	Constat huisserie à l'intérieur d'un conteneur avant et après travaux	U	25,00	120,00	3 000,00	25,00	0,00		
REMBLAIEMENT ET REFECTION DE PARCELLE									
161	Remblaiement en GNT avec reprofilage	M3	120,00	21,00	2 520,00	160,00	40,00	840,00	
VIABILISATION PARCELLE PRIVEE									
162	Raccordement AEP	F	1,00	800,00	800,00	1	0,00		
163	Raccordement EU	F	0,00	1 000,00	0,00	1	1,00	1 000,00	
Génie Civil									
164	Branchement Télécom	F	1,00	800,00	800,00	1	0,00		
165	Branchement Electrique	F	1,00	800,00	800,00	1	0,00		
166	Dépose-repose de la clôture	ML	60,00	35,00	2 100,00	90,00	30,00	1 050,00	
PN 9	DEPOSE REPOSE TOTEM RENAULT	U	1,00	1 500,00	1 500,00				
PN 10	CREATION DE REGARDS SUR EXTREMITÉ FORAGE DIRIGÉ Y COMPRIS FOURNITURE PLAQUE PLEINE	U	1,00	1 500,00	1 500,00				
167	Regard de visite assainissement 1500 x1500 (hauteur : 2.50 m) à l'aval de la Lyre y compris tampon fonte	U	1,00	4 900,00	4 900,00	1,00	0,00		
TOTAL PARCELLE FERAUD					H.T.	24 360,00			
CHEMISAGE									
RENOVATION PAR CHEMISAGE CONTINU									
168	Mise en place d'un atelier de treuillage et ou d'éclatement de la conduite DN 400	F	1	5 000,00	5 000,00	1	0,00		
169	Terrassement et démolition de l'ouvrage béton armé pour accès au fourreau acier	F	1	8 000,00	8 000,00	1	0,00		
170	Plus-value pour contraintes horaires imposées par RFF	F	0	500,00	0,00	2	2,00	1 000,00	
Installation et transfert de matériel									
171	Installation de l'atelier	F	1	7 500,00	7 500,00	1	0,00		
Rénovation de canalisation principale par chemisage continu polymérisé en place									
172	Chemisage continu de canalisation principale DN 600	ML	35	575,00	20 125,00	35,00	0,00		
Raccordement de la chemise au droit des regards de visite									
173	Raccordement de la chemise DN 600 sur regard de visite	U	2	1 000,00	2 000,00	2,00	0,00		
Prélèvement in situ sur produits et composants du chemisage continu									
174	Prélèvement d'échantillon sur chemise DN 600 à DN 800	U	2	500,00	1 000,00	2,00	0,00		
175	Création d'une chambre d'accès au fourreau 2500 x 1500 à l'aval de la voie ferrée	F	1	13 000,00	13 000,00	1	0,00		
TOTAL CHEMISAGE					H.T.	56 625,00			
DEVOIEMENT EU									
Mise en place d'un pompage PROVISOIRE grand débit Q = 600 m3/h									
176	Mise en place et dépose d'un groupe de pompage de Q=600m3/h y/c groupe électrogène	F	1	15 000,00	15 000,00	1	0,00		
177	Création d'un regard 1500x1500 (hauteur 2.50m) à l'amont du chemisage pour pompage provisoire	F	1	5 000,00	5 000,00	1	0,00		
178	Coût de la journée du pompage provisoire y/c carburant entretien et maintenance 7i/7	F	1	36 400,00	36 400,00	1	0,00		

179	Pose et dépose d'un refoulement provisoire PEHD PN16 de 409,2/500mm y/c pièces à raccords électrosoudables et butée du réseau	ML	550	156,00	85 800,00	600,00	50,00	7 800,00	
180	Raccordement sur regard existant DN 1000 (Hauteur : 3.00m Fe) y/c raccordement refoulement provisoire	F	1	1 000,00	1 000,00	1	0,00		
181	Reprise du regard de décharge DN 1500 (Hauteur : 3.00m Fe) y/c dépose du refoulement provisoire	F	1	5 000,00	5 000,00	1	0,00		
PN 11	CREATION VIDANGE TE+VANNE DN400 POUR BY-PASS AVEC COUPEURE ET BY-PASS PROVISOIRE AVEC MOTOPOMPE 600M3/H	FT	1	7 500,00	7 500,00				
	FORAGE DIRIGE								
	TERRASSEMENTS CANALISATIONS								
	Forage dirigé								
182	Amené et rempli du matériel y compris préparation (plans EXE / DICT / PPS/...)	F	1	4 000,00	4 000,00	1	0,00		
183	Plus value pour gestion des boues et évacuation en fin de chantier	F	1	3 500,00	3 500,00	1	0,00		
184	Dossier ouvrages exécutés du foarge dirigé (levé géoréférencé / profil forage, documentst de reception...)	F	1	1 000,00	1 000,00	1	0,00		
	Canalisation pour forage dirigé								
185	PEHD RC PN 6,3 DN 369,4/400 mm	ML	60	400,00	24 000,00	60,00	0,00		
TOTAL DEVOIEMENT EU					H.T.	188 200,00			
TRAVERSEE ROUTE DEPARTEMENTALE >18 000 VL/J									
TRAVAUX PRELIMINAIRES ET TERRASSEMENTS									
186	Décaissement de la chaussée provisoire pour réfection définitive e=30 à 40 cm	M2	16,20	20,00	324,00	100,00	83,80	1 676,00	
TRAVAUX PREPARATOIRES									
REFECTIONS DE CHAUSSEES									
Matériaux de remblaiement									
187	Grave bitume	M3	8,10	400,00	3 240,00	20,00	11,90	4 760,00	
188	Réfection de chaussée en béton bitumineux à 145 Kg/m2	T	10,00	200,00	2 000,00	15,00	5,00	1 000,00	
Réfection de signalisation horizontale									
189	Réfection de bandes continues ou discontinues	ML	20,00	2,00	40,00	12,00	-8,00		-16,00
190	Réfection du marquage routier	M2	45,00	30,00	1 350,00	2,00	-43,00		-1 290,00
191	Contrainte pour exécution des travaux de nuit	F	3,00	6 000,00	18 000,00	2	-1,00		-6 000,00
192	Travaux pour reconstitution des accotements	F	1,00	10 000,00	10 000,00	1	0,00		
TOTAL TRAVERSEE ROUTE DEPARTEMENTALE >18 000 VL/J					H.T.	34 954,00			
TRAVAUX PARTICULIERS									
Dossier de récolement des travaux									
193	Dossier de récolement de canalisation	ML	1 354,00	1,80	2 437,20	1 343,00	-11,00		-19,80
194	Dossier de récolement d'ouvrage réparé	U	8,00	85,00	680,00	10,00	2,00	170,00	
195	Essai pression réseau	F	2,00	1 400,00	2 800,00	3	1,00	1 400,00	
TOTAL TRAVAUX PARTICULIERS					H.T.	5 917,20			

RECAPITULATIF GLOBAL - LOT N°1 - RESEAUX								
n°	Désignation	H.T. €	T.V.A 20.0% €	T.T.C. €				
	TRAVAUX PREPARATOIRES	47 150,00	9 430,00	56 580,00				
	TERRASSEMENTS REFOULEMENT	232 604,76	46 520,95	279 125,71				
	REMBLAIMENT REFOULEMENT	93 221,36	18 644,27	111 865,63				
	TERRASSEMENTS GRAVITAIRE	15 628,00	3 125,60	18 753,60				
	REMBLAIMENT GRAVITAIRE	20 006,00	4 001,20	24 007,20				
	BETON - MACONNERIE	1 899,90	379,98	2 279,88				
	REFECTION DE CHAUSSEE	93 747,60	18 749,52	112 497,12				
	EAUX USEES	388 503,30	77 700,66	466 203,96		MOINS VALUE	PLUS VALUE	DELTA
	RABATTEMENT DE NAPPE	56 000,00	11 200,00	67 200,00				
	PARCELLE FERAUD	24 360,00	4 872,00	29 232,00				
	CHEMISAGE	56 625,00	11 325,00	67 950,00				
	DEVOIEMENT EU	188 200,00	37 640,00	225 840,00				
	TRAVERSEE ROUTE DEPARTEMENTALE >18 000 VL/J	34 954,00	6 990,80	41 944,80				
	TRAVAUX PARTICULIERS	5 917,20	1 183,44	7 100,64				
	TOTAL LOT N°1 - RESEAUX	1 258 817,12	251 763,42	1 510 580,54		184 555,56	-135 406,28	49 149,28



DEPARTEMENT
DE VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT D'AVIGNON

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
POUR LE TRANSPORT ET LE TRAITEMENT
DES EAUX USEES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU JEUDI 06 FEVRIER 2020

Délibération n°03-2020

**Convocation du Comité syndical :
le 31/01/2020**

Membres en exercice : 5

Présents votants : 4

Pour : 4

Contre : 0

Abstention : 0

Le Président :

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Acte publié le : 17/02/2020



L'an deux mille vingt, le six février à dix-sept heures, le Comité syndical s'est réuni à Sorgues, au nombre prescrit par la Loi, sous la Présidence de M. Thierry LAGNEAU. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux membres du Comité syndical le trente et un janvier deux mille vingt.

Présents votants : M. Thierry LAGNEAU Président, Titulaire de Sorgues – M. Christian GUICHARD, Titulaire du Grand Avignon – M. Joël GUIN, Titulaire du Grand Avignon – M. Pascal HERMANN, Suppléant du Grand Avignon.

Absents excusés : M. Alain MILON, Titulaire de Sorgues – M. René TRUCCO, Titulaire du Grand Avignon.

Secrétaire de séance : M. Joël GUIN, Titulaire du Grand Avignon.

OUVERTURE D'UN POSTE DE VACATAIRE POUR LA PERIODE ESTIVALE 2020 ;

Rapporteur : M. Joël GUIN

Compte tenu de la période de vacances estivales des agents du Syndicat, et de la nécessité de continuité de service public, il est proposé d'ouvrir 1 poste de vacataire pour les services administratifs et techniques du Syndicat :

- Pour la période estivale 2020 (juillet/août) :
- 1 poste de vacataire ouvert.

Ce vacataire sera recruté sur la base d'un contrat de droit privé avec les modalités suivantes :

Salaire minimum interprofessionnel de croissance (Smic) au taux en vigueur :

Pour information : Montant du SMIC au 1er janvier 2020.

- 10,15 euros brut par heure.
- 1 539,42 euros mensuel brut.

Il convient que le Comité syndical délibère.

LE COMITE SYNDICAL,

**Ayant ouï cet exposé,
Après en avoir délibéré,**

Décide d'ouvrir au tableau des effectifs du Syndicat, deux postes de vacataire pour le mois de juillet et août 2020 pour la nécessité de continuité du service public pendant les vacances estivales des agents du syndicat.

Dit que ces postes de vacataire seront sur la base d'un contrat de droit privé régis par la Convention Collective Eau et Assainissement.

Dit que la rémunération correspondra au Salaire minimum interprofessionnel de croissance (Smic) au taux en vigueur.

Dit que les crédits sont ouverts au Budget 2020 du Syndicat.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité,

**Fait et délibéré à Sorgues les jours, mois et an susdits
Ont signé les membres présents,**

Pour Extrait Conforme,
Le Mardi 11 Février 2020,

Le Président,
M. Thierry LAGNEAU



Accusé de réception en préfecture
084-258402452-20200206-DEL032020-DE
Date de télétransmission : 17/02/2020
Date de réception préfecture : 17/02/2020